

## LA Z.I DE PÉRIGNY S'ENGAGE POUR LA BIODIVERSITÉ



éco-réseau  
des entreprises  
de La Rochelle



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
CHARENTE-MARITIME



Certaines entreprises de la Zone Industrielle de Périgny mènent déjà des actions pour la biodiversité mais une **démarche collective** serait bien plus efficace et permettrait de créer une **zone de préservation** à une nouvelle échelle. BIOTOP, en collaboration avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), propose d'engager **la Z.I de Périgny** dans une démarche d'**Accompagnement Biodiversité**.

Cette initiative est lauréate de l'appel à projets « **Acteurs de la Transition** » dans le cadre de **LRTZC** (La Rochelle Territoire Zéro Carbone).

### Qu'est-ce que le programme d'Accompagnement Biodiversité ?

- Un programme de préservation et de développement de la biodiversité initié par la LPO
- Un accompagnement pas à pas qui s'appuie sur un diagnostic écologique et sur les recommandations d'actions d'un expert
- Un accompagnement non contraignant qui permet de s'approprier les enjeux de préservation de la biodiversité en entreprise

### À qui s'adresse cette démarche ?

- Aux entreprises implantées sur la **Zone Industrielle de Périgny**
- Aux entreprises souhaitant engager une **démarche en faveur de la biodiversité**

### Quels bénéfices ?

- Améliorer sa **performance RSE** au moyen d'une action significative dans le domaine environnemental
- **Sensibiliser ses parties prenantes** aux enjeux de protection de la nature
- Renforcer le **sentiment d'appartenance à son territoire**
- Faire partie d'un **réseau d'entreprises actrices de la préservation de la biodiversité**

### Planning prévisionnel

- **1<sup>er</sup> semestre 2022 : Mobilisation des acteurs**
  - Présentation du projet aux parties prenantes
  - Réunions d'information auprès des entreprises
  - Rencontres Biotop consacrées à la Biodiversité en entreprise
  - Sensibilisation à la biodiversité présente sur la ZI tout au long de l'année (newsletters, ateliers,...)
- **Avril à septembre 2022 : Diagnostic et plan d'actions**
  - D'avril à juillet : diagnostic écologique du site
  - Restitution des résultats des inventaires et du plan de gestion
  - Sélection des actions à mettre en œuvre par les organisations participantes
- **2022 à 2026 : Vie et suivi de la zone accompagnée**
  - Accompagnement par la LPO pour la mise en place des mesures de gestion retenues, aide à la pose de nichoirs et suivi de leur occupation...
  - Animations auprès des salariés référents des entreprises engagées
  - Modélisation de l'action en vue de sa duplication sur d'autres zones d'activités
- **2026 : Finalité et renouvellement**
  - Évaluation de l'évolution de la biodiversité
  - Réengagement et recrutement de nouvelles entreprises

### Objectifs

- **Inscrire une action significative dans sa politique RSE**
- **Favoriser la biodiversité au sein de son entreprise et de la Zone Industrielle de Périgny**
- **Faire partie de la première démarche à échelle d'une Z.I en France**

### > LA BIODIVERSITÉ À PÉRIGNY

- 4 espèces d'orchidées protégées
- 5 espèces de reptiles
- 5 espèces d'amphibiens
- 11 espèces de mammifères
- 50 espèces d'oiseaux dont 13 espèces classées vulnérables
- 100 espèces d'insectes dont 37 espèces de papillons

### > LA Z.I DE PÉRIGNY EN CHIFFRES

- 300 hectares de superficie
- 250 entreprises
- 7.000 salariés

### Parties prenantes

- BIOTOP
- LPO Charente-Maritime
- Ville de Périgny
- Communauté d'Agglomération de La Rochelle
- Les entreprises de la Z.I

### Moyens mis en œuvre

- Diagnostic écologique de la Z.I réalisé par la LPO
- Plan de gestion regroupant les préconisations pour accueillir et préserver la biodiversité locale
- Accompagnement et suivi de la zone industrielle sur 5 ans

### Contact

#### BIOTOP - Margot KIPFER

Animatrice réseau

→ 05 46 45 45 62

→ [margot@reseau-biotop.com](mailto:margot@reseau-biotop.com)

# LA Z.I DE PÉRIGNY S'ENGAGE POUR LA BIODIVERSITÉ

## Quel est le coût ?

Coût de l'engagement	En 2022	En 2023	En 2024	En 2025	En 2026	Coût total
Entreprise sans extérieur	300 €	100 €	100 €	100 €	100 €	700 €
Entreprise installée sur une parcelle de - 800 m <sup>2</sup>	450 €	200 €	200 €	200 €	200 €	1.250 €
Entreprise installée sur une parcelle de + 800 m <sup>2</sup>	900 €	200 €	200 €	200 €	200 €	1.700 €

Les coûts de l'engagement seront facturés par Biotop annuellement. Le coût de la première année sert à financer le **diagnostic écologique et l'élaboration du plan de gestion de la zone** ; les coûts des quatre années suivantes servent à financer le suivi des **actions et l'animation annuelle de la LPO**.

## L'accompagnement LPO

### • Inventaire et plan de gestion

La LPO accompagne les structures dans la connaissance écologique et la gestion de leurs espaces verts, parcs et jardins (ensemble de conseils et de pratiques que la structure est libre d'appliquer).

- **Inventaire ornithologique** : les oiseaux sont les derniers maillons de la chaîne alimentaire. En cela, ils sont des indicateurs intéressants de la gestion mise en place sur un espace donné.
- **Inventaire entomologique** : Les insectes sont de très bons indicateurs de la qualité des milieux par leur dynamique de population et leur présence. Ils constituent une composante essentielle pour mesurer la fonctionnalité et l'évolution des milieux terrestres et aquatiques.
- **Prospection non exhaustive mammifères/reptiles/flore remarquable** : la diversité de ces groupes d'espèces reflète l'hétérogénéité des habitats sur le site.

Le site fera l'objet de plusieurs demi-journées de terrain au printemps ; le matin sera consacré aux oiseaux et l'après-midi aux insectes (rhopalocères et odonates). Ces inventaires seront menés sur l'ensemble de la Zone Industrielle de Périgny.

Les points d'écoute et les transects (outil d'observation verticale) sont répartis de manière homogène sur la zone, **ils ne seront pas obligatoirement réalisés au sein de chaque entreprise**.

La remise du rapport comprenant les résultats des inventaires et le plan de gestion sera effective pour l'automne.

**Le plan de gestion fournit des préconisations d'actions dans les domaines suivants** : emprise sur le sol vivant, aménagements pour la faune sauvage observée dans la zone, réduction des dérangement et dangers pour la faune sauvage, réduction de l'impact sur l'environnement (espaces verts, gestion de l'eau, émissions de polluants etc.) et sensibilisation des parties prenantes.

### • Suivi de la mise en place des actions et animation annuelle

La LPO organise une demi-journée par an d'animation pour assurer l'évaluation continue et la validation des mesures appliquées.

### • Et en fin de convention...

Au terme de l'échéance de la convention, la LPO procède à l'évaluation patrimoniale de l'entreprise afin de vérifier, de valider ou à défaut de proposer une réorientation des mesures et du plan de gestion. L'entreprise a alors le choix de renouveler sa participation pour une période de 5 ans. Lors du renouvellement, un nouveau plan de gestion sera établi.

**Pour aller plus loin**, l'entreprise peut choisir d'intégrer le programme de labellisation « Refuge LPO ». Il comprend les mêmes étapes opérationnelles que l'accompagnement Biodiversité mais s'obtient sous réserve d'engagements plus forts et du respect de certains critères d'éligibilité.

Avec le soutien financier de



## Contact

**BIOTOP - Margot KIPFER**

Animatrice réseau

→ 05 46 45 45 62

→ margot@reseau-biotop.com